

<https://www.snetap-fsu.fr/8-mars-Faire-avancer-les-droits-des-femmes-dans-l-ESR.html>



8 mars, Faire avancer les droits des femmes dans l'ESR

!

- Les Dossiers - Enseignement supérieur - . Audiences et Communiqués -

Date de mise en ligne : mardi 27 février 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH224/capture_d_ecran_2024-02-27_150510-db763.jpg

Le sexisme s'exerce encore avec force dans l'enseignement supérieur et la recherche. Alors que l'égalité femmes-hommes a été brandie comme grande cause du quinquennat, nos organisations dénoncent des mesures largement insuffisantes et un manque d'engagement budgétaire du [MESR](#).

Des violences sexistes et sexuelles omniprésentes dans l'enseignement supérieur

D'après le baromètre 2023 des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur, un-e étudiant-e sur 10 a déjà été victime de violence sexuelle depuis son arrivée dans l'enseignement supérieur. Les femmes en sont les premières victimes. Ces violences sont notamment nombreuses lors des soirées étudiantes, et événements d'intégration où les chants dégradants et les bizutages comportant des humiliations sexistes sont malheureusement une réalité. Ainsi, la moitié des viols rapportés ont eu lieu lors de la première année d'études des répondant-es. Ces violences sont commises par d'autres étudiants mais aussi par des enseignants-chercheurs, directeurs de thèses, abusant de leur pouvoir, qui demeurent trop souvent impunis.

En plus des étudiantes, une trop grande partie du personnel universitaire ou des organismes de recherche est victime de violences sexistes et sexuelles sur son lieu de travail. Pourtant, aucune formation systématique des étudiant-es et du personnel n'est mise en place et les cellules d'écoute peinent à fonctionner et à donner lieu à des remédiations concrètes. Nos organisations demandent à nouveau qu'un bilan quantitatif et qualitatif de leur fonctionnement soit rendu public rapidement. Les missions égalité sont confrontées à un manque de moyens criant et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles repose trop souvent sur quelques personnels épuisés. A Sciences Po Paris, à l'Université de Haute-Alsace ou de Bordeaux-Montaigne, des scandales récents ont montré la gestion trop souvent chaotique des cas de violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et un manque de considération de la parole des victimes, comme c'est aussi bien souvent le cas dans les organismes de recherche.

Une précarité et des inégalités professionnelles qui perdurent

Le pourcentage de contractuelles parmi les femmes est supérieur à celui des hommes dans tous les types d'emplois de l'enseignement supérieur et de la recherche. La proportion de femmes est en outre plus importante parmi les contractuelles que parmi les titulaires. Mais même parmi ces derniers, les femmes sont confrontées à un plafond de verre réel. Ainsi, plus l'on monte dans les échelons, moins les femmes sont nombreuses. En 2020, seules 28% des professeur-es d'université sont des femmes, contre 45% des maître-sses de conférence ; au [CNRS](#), il y a seulement 32 % de directrices de recherche contre 38 % de chargées de recherche. Cette inégalité contribue à creuser un écart de rémunération significatif entre les femmes et les hommes enseignant-es-chercheur-es universitaires, également renforcé par les primes et mécanismes indemnitaires. La maternité, l'inégale répartition du travail domestique et le manque de places en crèche constituent des obstacles considérables dans l'avancée professionnelle des femmes enseignantes, chercheuses ou BIATSS. Du côté des étudiant-es, les femmes sont également confrontées à une plus grande précarité que les hommes. 43% sont contraintes de travailler à côté des études au cours de l'année contre 38% des hommes, dans un contexte de précarisation des étudiant-es par la politique gouvernementale.

Une orientation genrée qui entretient les inégalités dans le monde du travail

La division genrée du monde du travail, qui contribue fortement aux inégalités salariales entre les femmes et les hommes, s'ancre dans des choix d'orientation différenciés tout au long du parcours scolaire et universitaire. Ceux-ci entraînent une absence de mixité et la sous-représentation des femmes dans certaines filières, notamment les plus prestigieuses. On compte 86% de femmes dans les formations sanitaires et sociales contre 29% seulement dans les

8 mars, Faire avancer les droits des femmes dans l'ESR !

formations d'ingénieur. Il est urgent de sortir des constructions genrées des rôles sociaux, inculquant notamment aux femmes qu'elles n'ont pas leur place dans certaines filières, telles que scientifiques et techniques. Si la revalorisation des métiers féminisés est une urgence, nos organisations défendent un véritable plan de lutte contre la diffusion de stéréotypes conduisant à une orientation genrée. La réflexion actuelle sur le plan national d'action égalité pour l'égalité femmes-hommes 2024-2026 doit sortir des éternelles incantations et déboucher sur de véritables avancées, financées et suivies.

Pour obtenir des avancées féministes concrètes dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et pour la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, nous devons exercer une pression réelle via un mouvement de grève massif. Nos organisations appellent ainsi toutes et tous les étudiant

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH91/capture_d_ecran_2024-02-27_150726-9feb7.jpg

Le 27/02/2024

â€" > **Tract à télécharger :**

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Intersyndicale : 8 mars dans l'ESR

Post-scriptum :

Pour en savoir plus : [8 MARS : journée internationale de lutte pour les droits des femmes](#)